Cap-aux-Diamants La revue d'histoire du Québec

CAP-AUX-DIAMANTS

George-Étienne Cartier (1814-1873)

Denis Racine

Number 117, Spring 2014

URI: https://id.erudit.org/iderudit/71631ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Racine, D. (2014). George-Étienne Cartier (1814-1873). Cap-aux-Diamants, (117),

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

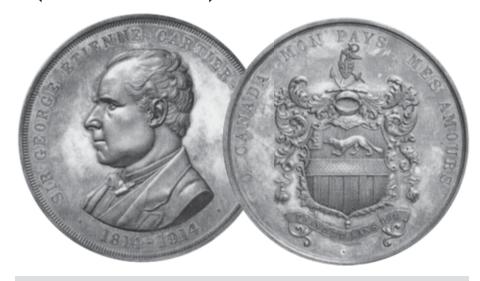
Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

GEORGE-ÉTIENNE CARTIER (1814-1873)

eorge-Étienne Cartier est né le 6 septembre 1814, à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Après des études au collège de Montréal, il devient membre du Barreau du Bas-Canada, en 1835. Il exerce en pratique privée à Montréal où sa clientèle compte les sulpiciens et la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc. Il appuie les Patriotes et participe à la bataille de Saint-Denis, en novembre 1837. Il s'enfuit aux États-Unis et revient après l'amnistie d'octobre 1838.

Il est élu député de Verchères à l'Assemblée législative du Canada-Uni, en 1848. Son mandat sera reconduit en 1851, 1854, 1855 et 1858. Il représente ensuite le comté de Montréal-Est de 1861 à 1867. Après la Confédération, il est élu à nouveau député de Montréal-Est à la Chambre des communes et, en vertu du double mandat, député de Beauharnois à l'Assemblée législative du Ouébec. Battu aux élections fédérales de 1872 dans Montréal-Est, il est élu dans le comté de Provencher (Manitoba) et conserve ces sièges jusqu'à son décès. Il devient ministre en 1855 dans le cabinet MacNab-Taché, puis dans celui de Taché-Macdonald l'année suivante. Il forme deux ministères avec John A. Macdonald de 1858 à 1862. Il redevient procureur général dans les gouvernements qui se succèdent jusqu'en 1867. Il participe aux conférences de Charlottetown, de Québec et de Londres qui donneront lieu à la naissance de la Confédération canadienne le 1^{er} juillet 1867. Il est nommé ministre de la Milice et de Défense en 1867. Il meurt en fonction le 20 mai 1873, à Londres, où il s'était rendu à la suite de problèmes de santé l'automne précédent. Il avait épousé Hortense Fabre en 1846, fille du



Avers et revers de la médaille sir George-Étienne Cartier. (Coll. Yves Beauregard).

maire de Montréal, Édouard-Raymond Fabre (1799-1854).

La reine Victoria l'a fait baronnet en 1868. Il est l'auteur de la chanson bien connue *O Canada, mon pays,* mes amours.

L'idée de commémorer la mémoire de Cartier a fait son chemin depuis son décès et c'est en 1911, lors d'un banquet au Monument national, à Montréal, que l'on forme un comité sous la présidence d'Eugène W. Villeneuve. L'année 1914 devait marquer le centenaire de la naissance de Cartier et le cinquantième anniversaire des conférences de Charlottetown et de Ouébec. Toutefois, la Première Guerre mondiale fait surseoir aux projets élaborés. Le retour de la paix permet donc l'érection des statues de Cartier à Montréal, Ottawa et Saint-Antoine en 1919 et à Québec en 1920. Pour souligner ces évènements, on

Pour souligner ces evenements, on fait graver une médaille, l'une des plus belles de notre répertoire, « un travail d'une exécution remarquable, particulièrement soignée », selon l'avocat et numismate Raymond Boily.

Le graveur n'est pas connu, mais la médaille a été frappée par la maison montréalaise Caron et frères. Elle est en deux modules, l'un d'un diamètre de 80 mm, en bronze et en argent, pour les invités d'honneur et l'autre de 35 mm, en bronze, pour le grand public. Trois exemplaires en or sont offerts au roi George V (qui avait, depuis Londres, présidé la cérémonie du dévoilement du monument Cartier à Montréal, en 1919), au président des États-Unis et au président de la République française. Sur l'avers, apparaît le buste de Cartier et la légende « Sir George-Étienne Cartier, baronnet, 1814-1914 ». « L'effigie de Cartier est traitée avec vigueur, sans mollesse. On ne retrouve pas le style évanescent de l'époque, mais de la fermeté et une certaine noblesse dans les traits : le graveur a su idéaliser sans complaisance le personnage, ce qui était alors peu courant » (Raymond Boily).

Le revers reproduit les armes de Cartier qui lui ont été concédées à la suite de son anoblissement, avec sa devise « Franc et sans dol », surmontée du titre de sa célèbre chanson : O Canada, mon pays, mes amours.

Denis Racine, AIG